Bulletin municipal d'information et de communication de la commune de Saint Clar de Rivière

Décembre 2019

SAINT CLAR INFOS

saintclarderiviere.fr

Directeur de publication : Etienne Gasquet

Conception, réalisation : Loïc Mahé, Jérôme Pacheco



Les vacances de fin d'année sont là. Temps de repos, de loisirs, de voyage pour certains, de moments passés en famille ou avec des amis : autant de parenthèses agréables dans notre quotidien.

Si les congés sont synonymes de pause, tout ne s'arrête pas pour autant. Ainsi, certains nombres de gros chantiers vont se poursuivre, se terminer ou débuter dans les semaines à venir :

- la construction d'une extension de la maternelle avec deux salles de classes et une salle de motricité,
- l'agrandissement du restaurant scolaire,
- les travaux d'assainissement route du Lherm, puis route de Beaufort jusqu'au chemin de Bartichoun,
- la sécurisation du chemin de la Gare jusqu'à la rue du Savés (terminée).

La deuxième tranche de sécurisation de la route de Beaufort commencera le premier trimestre 2020.

Bien à vous.

Étienne Gasquet, Maire de Saint Clar de Rivière



La municipalité remercie chaleureusement la famille de Saint Clar de Rivière qui a offert le sapin de Noël situé au centre de la place du village.



Travaux

REALISES



Travaux de sécurisation Route de Beaufort jusqu'au chemin de la Gare. La deuxième tranche commencera le 1er trimestre 2020 jusqu'au chemin de Bartichoun. Les travaux d'assainissement seront réalisés avant les travaux de sécurisation.



2ème tranche des travaux d'eau potable au centre du village (mairie-château d'eau). Les travaux se termineront fin décembre ou début janvier, suivant la météo. Il s'agissait de remplacer la canalisation par un diamètre de 200 mm en fonte. Le centre du village est désormais achevé.



Chemin de la Gare : sécurisation par un chemin piétonnier jusqu'à la rue du Savès.

A VENIR

Prochains travaux d'assainissement : les travaux commenceront début janvier du haut de la route du Lherm jusqu'à la limite de la commune du Lherm.

Environnement

Nids d'hirondelles



Notre village a la chance d'avoir été choisi comme site de nidification par deux espèces d'hirondelles : l'hirondelle de fenêtre qui installe son nid de boue séchée sous les avant-toits et l'hirondelle rustique qui préfère les granges. Le coeur du village bénéficie de 21 nids d'hirondelles de fenêtre dont un nid sur des bâtiments récents !

=> Une seule hirondelle peut manger jusqu'à 3 000 moustiques par jour !

Ces « insecticides naturels » consomment plus de 500 espèces d'insectes différentes : moustiques, moucherons, coléoptères et bien d'autres !

Malheureusement, celles-ci ont vu leurs effectifs chuter en France de près de 40% depuis 1989.

Voilà pourquoi, en France, les hirondelles sont des oiseaux protégés !

Porter atteinte à ces oiseaux ainsi qu'à leurs nids, qu'ils soient occupés ou non, et aux couvées, est passible d'une peine d'un an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende.

Voici quelques conseils afin de faciliter leurs vies et la nôtre :

- Laissons les vivre en paix ! Ne nous approchons pas trop des nids car le risque d'abandon existe.

- Evitons les éventuelles salissures : si les fientes nous dérangent, installons une planchette en bois ou en fer environ 40 ou 50 cm sous le nid qu'il suffira de nettoyer l'hiver venu.

- Limitons les insecticides !

- Avant la réalisation de travaux : pensons à prévenir le pôle Médiation Faune Sauvage !

Pour toute question sur notre cohabitation avec les hirondelles, n'hésitez pas à contacter le pôle Médiation Faune Sauvage animé par Nature En Occitanie : 09 67 03 84 07 mediationfaune@naturemp.org

https://www.naturemp.org ou Coralie, votre contact local : linotte.melodieuse@gmail.com

Associations - Culture

Chants de Noël



Les A'KORS de Saint Clar de rivère, composés de 9 chanteurs et chanteuses, et dirigé par Pierre Espinar, ténor, ont interprété une vingtaine de chants de Noël le samedi 14 décembre à l'église de Saint Clar de Rivière. Les nombreux spectateurs se sont tous levés pour applaudir longuement les chanteurs. Ensuite, chanteurs et spectateurs se sont tous retrouvés à la salle des fêtes pour le verre de l'amitié.
Les A'KORS de Saint Clar de Rivière sont présents et animent toutes les commémorations au Monument aux morts de notre village.

Téléthon 2019

Pour le Téléthon 2019, les associations ont organisé différentes manifestations (pétanque, belotte, sport, …) et les fonds récoltés ont été versés à l'AFM Téléthon par le responsable Téléthon de la commune de Lamasquère.



11 Novembre 2019



Le dimanche 11 novembre, nous avons pu assister à une cérémonie émouvante devant le Monument aux Morts. Les enfants de l'école, accompagnés par leurs enseignantes, puis les A'KORS de Saint Clar de Rivière, ont chanté devant un public important. L'énoncé des noms des disparus de la Grande Guerre a été suivi du discours prononcé par notre Maire, en présence des élus. Un apéritif chaleureux a clôturé cette cérémonie dans la salle des fêtes.

Ecoles

Fête de Noël

Cette année, à l'occasion des fêtes de fin d'année, l'Association des Ecoles et le Comité des Fêtes se sont joints à l'Association du 3ème Age pour offrir un après-midi inoubliable aux enfants du village !!

L'émerveillement a été de mise grâce à un fabuleux programme :

A 15h, la compagnie Galoches de Farfadet a captivé les enfants avec son spectacle "le Pays Blanc : conte de Noël".

Cette représentation a été suivie d'un délicieux goûter, buvette de Noël et douceurs sucrées…

Le père Noël était, bien sûr, de la fête pour le plus grand plaisir des enfants !



Messe de Noël



La messe de Noël aura lieu le mardi 24 décembre 2019 à l'église de Saint Clar de Rivière à 21h45.

Vœux à la population

Monsieur Le Maire ainsi que toute l'équipe municipale vous convie à la cérémonie des vœux à la population le samedi 11 janvier 2020 à 19h à la salle des fêtes.

Le dimanche 12 janvier 2020 à 14h30 à la salle des fêtes, aura lieu le traditionnel goûter du 3ème âge.



Inscription sur les listes électorales

Où s'adresser ?
Mairie du domicile ou sur le site https://www.service-public.fr
Pièces à fournir :
– Formulaire d'inscription sur les listes électorales à compléter
– Carte Nationale d'Identité ou Passeport en cours de validité
– Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois à vos nom et prénom (factures de gaz, eau, électricité, téléphone, impôts de l'année en cours, quittance de loyer…)
– En cas d'hébergement chez un tiers, attestation manuscrite de l'hébergeant + justificatif de domicile de moins de 3 mois à son nom + justificatif d'identité



L'inscription sur les listes électorales est une démarche volontaire de votre part. Afin de pouvoir voter pour les élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2020, vous devez vous inscrire **avant le 7 février 2020**.

Chaque citoyen peut vérifier lui-même sa situation électorale en ligne à l'adresse suivante :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

État civil

Naissances, mariages, décès (du 01/11/2018 au 31/10/2019)

La municipalité félicite chaleureusement les parents de :

- Gabriel DESAINT
- Ange et Antoine ORAZIO
- Léon COLRAT BILOTTA
- Marius LEPAROUX
- Nora BERGER
- Charline LE BERRE
- Raphaël ARCHIER
- Maelys GODOI FELICIANO
- Eline BUFFAVAND
- Nina FERRARI LACOSTE
- Nino LIBÉROS ANTUNES DA SILVA
- Nora DEBRU





Tous nos vœux de bonheur accompagnent les couples qui se sont unis :

- Virginie LACROIX et Nicolas FREMONT

La municipalité présente toutes ses condoléances aux familles et aux proches de :

- Marie-Louise FRACZEK née SCHNEIDER
- Marie Antoinette SEMPÉ née ROUCOLLE
- Louis MARCHELLI
- Fabienne THIERRY
- Christian LENUD
- Huguette NAVI née SOEUR
- Antoine SANTOS
- Jeanne PEYRET née LAFFORGUE
- Yvette BARRACHIN née SOULÈS
- Maria SIMONELLA née SANTOS-TEIJIDO
- Sarra BACLANOVA
- Thérèse DESPEYROUX
- Rosa MARMIER née TOMMASI
- Arnaud DUFRAIGNE

